

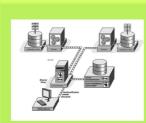
Développement Front End

Réaliser une interface Web statique

Apprentissage

Mise en pratique

Evaluation









,	Version	Date	Auteur(s)	Action(s)
	1.0	31/03/2020	Rouyer Alexis	Création du document

TABLE DES MATIERES

1.	LE BACK OFFICE	5
1.1	FONCTIONNALITES	5
1.2	LES DONNEES	5
2.	LE FRONT OFFICE	5
	LE PUBLIC	
2.2	LE JURY	6
2.3	LES AUTEURS/EDITEURS	6
3.	TRAVAIL A REALISER	6
3.1	MAQUETTAGE	6
	DEVELOPPEMENT	
3.3	DONNEES D'EXTRACTION	7
3.4	RECOMMANDATIONS	7

Préambule

La société BBiblio souhaite organiser un concours de parution d'ouvrages. Les livres doivent être collectés et notés. Une restitution sous forme de cérémonie aura lieu tous les ans avec le prix décerné en fonction de différentes catégories. BBiblio souhaite automatiser les saisies et exploiter les données à des fins marketings. Le public visé est sédentaire, il n'est pas prévu à ce jour de faire une version mobile du site. Cependant, il doit être visible sur l'ensemble des navigateurs.

Objectifs

Le public doit pouvoir identifier les œuvres et accéder à l'historique des gagnants précédents. Les jurys doivent pouvoir s'identifier et ont un tableau d'avancement sur leurs notes et œuvres à juger. Enfin les auteurs et/ou éditeurs doivent également se connecter pour soumettre leurs œuvres.

Méthodologie

Lisez attentivement l'ensemble de l'énoncé avant de réaliser le travail demandé.

1. LE BACK OFFICE

1.1 FONCTIONNALITES

BBiblio souhaite diffuser au maximum son prix. Par conséquent, il doit être prévu des fonctionnalités de publication vers les réseaux sociaux. A l'inverse, ils veulent également pouvoir afficher les posts, tweets, publications Facebook et/ou Instagram sur les pages de leur site.

Des news seront publiées régulièrement.

BBiblio souhaite avoir le contrôle sur les soumissions des œuvres des auteurs/éditeurs et pouvoir ajouter des jurys.

La création de nouveaux administrateurs se fera directement via la BDD, il n'est donc pas à prévoir d'interface à ce sujet.

Il est prévu de pouvoir extraire les informations d'un livre par juré sous forme de fichier XML. Les éditeurs sont friands de retour concernant les œuvres, ils demandent un fichier XML standardisé.

1.2 LES DONNEES

Les différentes catégories sont :

- Meilleur roman français
- Meilleur roman étranger
- Meilleur documentaire
- Meilleure biographie

Les critères de notation sont :

- Meilleur style
- Meilleures illustrations
- Meilleure mise en page
- Meilleure émotion

2. LE FRONT OFFICE

2.1 LE PUBLIC

Le public n'a pas besoin de se connecter. Un résumé du règlement est à prévoir afin qu'il puisse prendre connaissance des grandes lignes utilisées par les jurys. Il doit avoir accès à l'historique du prix. Chaque gagnant a droit à sa page dédiée avec un résumé du livre, une biographie de l'auteur et un lien vers une boutique partenaire l'incitant à commander le livre. Un visiteur peut se proposer jury via un formulaire.

<titre>

2.2 LE JURY

L'admission d'un juré se fait par les administrateurs après validation d'un formulaire mis à disposition du public. Après acceptation, il se voit notifier par mail d'une confirmation ou refus de candidature. Dans le mail, il obtiendra sa clé de connexion composé d'un login et mot de passe. A sa première connexion, il est invité à changer le mot de passe qui doit comprendre majuscules et minuscules, 10 caractères minimum et au moins un chiffre. Il lui est demandé ensuite de remplir son profil. Il lui sera demandé également de choisir la ou les catégories pour lesquelles il souhaite être juré. Une fois choisie(s), il n'est pas possible de revenir en arrière.

En fonction des catégories, il a un tableau récapitulatif des œuvres notés par le juré. Une liste des œuvres restantes à noter lui est proposée. En cliquant, sur le lien d'une œuvre, il se voit l'opportunité de télécharger le pdf de l'œuvre (qui sera stocké sur un serveur externe) ainsi que la possibilité de remplir les notes selon les critères. Les notes vont de 0 à 10.

Une page supplémentaire donne un récapitulatif des notes d'une œuvre pour le juré.

Une dernière lui permet de comparer les notes des œuvres déjà notées dans une ou des catégories choisies.

2.3 LES AUTEURS/EDITEURS

L'admission d'un auteur/éditeur se fait par les administrateurs après validation d'un formulaire mis à disposition du public. Après acceptation, il se voit notifier par mail d'une confirmation ou refus de candidature. Dans le mail, il obtiendra sa clé de connexion composé d'un login et mot de passe. A sa première connexion, il est invité à changer le mot de passe qui doit comprendre majuscules et minuscules, 10 caractères minimum et au moins un chiffre. Il lui est demandé ensuite de remplir son profil.

L'inscription d'une œuvre se fait par formulaire dans lequel il sera notamment demandé un pdf de l'œuvre.

Par défaut, une œuvre concourt pour sa catégorie. Si l'œuvre peut concourir pour plusieurs catégories, les administrateurs prendront alors contact avec l'auteur/éditeur, une œuvre ne pouvant concourir que pour une seule catégorie.

3. TRAVAIL A REALISER

3.1 MAQUETTAGE

Vous réalisez dans un premier temps le maquettage du site en tenant compte des contraintes de BBiblio.

3.2 **DEVELOPPEMENT**

Vous réalisez ensuite l'ensemble des pages en usant de Html, CSS et Javascript. Les pages doivent respecter les normes W3C.

Les retours et enregistrements à prévoir depuis et vers la Base De Données (BDD) sont à afficher en commentaires dans le code.

<titre>

3.3 DONNEES D'EXTRACTION

Vous réalisez un fichier XML type d'extraction tel que décrit dans la partie 1.1.

3.4 RECOMMANDATIONS

Un soin particulier est attendu dans la lisibilité du code.

Un soin particulier est attendu dans l'ergonomie du site.

Un soin particulier est attendu dans la présentation du site.

L'ensemble des fichiers doit être disponible via un lien GitHub.

L'usage du JQuery n'est pas indispensable mais conseillé.

CREDITS

ŒUVRE COLLECTIVE DE l'AFPA Sous le pilotage de la DIIP et du centre d'ingénierie sectoriel Tertiaire-Services

Equipe de conception (IF, formateur, mediatiseur)

A.Rouyer - formateur

Date de mise à jour : 02/04/2020

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle.

« Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. »